

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC

COMMUNIQUE

Maurin, le 13 juin 2017

Information de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc

La Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc a été assignée devant le Tribunal de Grande Instance de Montpellier par quelques porteurs de CCI en vue d'obtenir le rachat de leurs titres.

Cette action est initiée par l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM).

Les arguments qu'elle développe sont sans fondement et la Caisse régionale du Languedoc est donc très confiante sur l'issue de cette procédure.